

Neuchâtel/Jura : lancement d'une campagne

Autor(en): **Doret, Corinne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **85 (1997)**

Heft 1407-1408

PDF erstellt am: **07.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281282>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«CRIE MOINS FORT, LES VOISINS VONT T'ENTENDRE»

Jusqu'au 6 juillet 1997, vous pouvez appeler le 157 00 00 pour dire la violence, vous renseigner, témoigner. Des personnes compétentes vous répondront dans les trois langues nationales de 10h à 21h.

Berne

Pour briser un tabou

Dans le canton de Berne, les groupes cibles de la campagne nationale contre la violence sont les femmes étrangères, qui bien souvent ne connaissent pas leurs droits, les femmes des régions rurales - où la violence familiale est encore plus fréquemment occultée qu'en milieu urbain -, et les auteurs de violence eux-mêmes.

Pour toucher ces différentes personnes, les manifestations en lien avec la campagne contre la violence envers les femmes vont s'étendre sur toute l'année, «parce qu'on ne peut traiter du thème en un seul jour», observe Marianne Schwander, juriste au Bureau cantonal bernois de l'égalité.

Articulé autour de différents axes, le programme de sensibilisation et d'information a déjà démarré dans les transports publics des villes de Bienne et de Berne avec une campagne d'affichage qui pourrait s'étendre à Thoun. Pour leur part, les Églises réformées bernoises ont versé l'ensemble de la quête réalisée lors des cultes de la Pentecôte aux maisons d'accueil pour femmes battues du canton.

Afin de mieux faire passer le message, le Bureau de l'égalité a également sollicité l'appui de personnalités masculines des milieux de la politique, de l'économie, de l'Église... Des hommes qui ont, pour la plupart, répondu positivement à l'appel et qui afficheront très clairement leur position contre la violence faite aux femmes dans les mois à venir. Ces divers témoignages seront relayés par la presse ou faits en public, lors de conférences.

Enfin, à l'automne, d'autres manifestations sont prévues, tels des spectacles, des projections de films et des ateliers de réflexion.

Nicole Hager Ouevray

Genève

Une soirée pour démystifier

«Violence contre les femmes dans le couple: mythes et réalités», tel était le thème de la soirée d'information organisée le 21 mai dernier, à Genève, dans le cadre de la campagne nationale contre la violence conjugale. Coup d'envoi en forme de coup de poing: «Crie moins fort, les voisins vont t'entendre», une lecture-spectacle de témoignages authentiques réalisée par deux comédiennes et un comédien: Michèle Amoudruz, Françoise Chevrot et Gilles Azria. De quoi laisser, en effet, les assistants sans voix pour cause de gorge nouée, avant que les orateurs prennent le relais.

Présentés (et chronométrés avec la souriante rigueur d'un Pivot) par Brigitte Mantilleri, rédactrice en chef du journal que vous avez entre les mains, ils étaient quatre: Lucienne Gillioz, sociologue et Véronique Ducret, psychologue, respectivement responsable et co-auteure d'une Etude sur la violence contre les femmes dans le couple en Suisse (voir *Femmes suisses* de mai dernier); Michèle Gigandet Baytar, travailleuse sociale, coresponsable de Solidarité Femmes; et Daniel Welzer-Lang, socio-anthropologue, auteur de plusieurs ouvrages sur la question, co-fondateur du Centre pour hommes violents de Lyon.

Paroles de femmes, parole d'homme. Chacun, sur le thème qui est plus spécifiquement le sien, a dénoncé les préjugés en kit qui font le lit d'une violence ni rare, ni sectaire, mais en quelque sorte annoncée: en la matière, il n'y a pas de profil type. Non, elle ne reste pas «parce qu'elle aime ça», non, il n'est pas un monstre. Mais particulièrement est ressorti le fait que, contrairement à ce que l'on s'imaginerait trop souvent, cette situation ne procède pas du pur acte individuel, elle est le produit d'une société et de ses rouages dont elle fait partie intégrante. «On a de la peine à identifier la violence, devait relever Daniel Welzer-Lang, car il y a une tolérance sociale envers elle». Banalisée, cette violence pourtant largement répandue

n'est qu'un symptôme de la dominance, dont l'indice a été analysé dans l'Etude helvétique. Elle reste tabou: le sujet dérange puisqu'il implique, précisément, une remise en question des rapports sociaux entre hommes et femmes. Comment sortir de cet engrenage? En l'absence de cause unique, pas de réponse simple: il s'agit ici de s'occuper à la fois des individus et des aspects sociaux. Comme au Canada où le mot d'ordre actuel est: «seuil de tolérance = zéro!», à la société de mettre des moyens à disposition, de montrer aussi qu'il y a des lois et de poser l'interdit très clairement.

Le débat qui a suivi a permis d'ouvrir un dialogue et d'entendre, notamment, les voix de deux femmes confrontées à l'inextricable quotidien d'une violence ordinaire. (mjd)

Neuchâtel/Jura

Lancement d'une campagne

Le 6 mai à 17 heures, le canton du Jura et celui de Neuchâtel lançaient officiellement la campagne sur la violence conjugale à l'Ancien Manège de la Chaux-de-Fonds.

Dans la partie introductive, Pierre Dubois, conseiller d'Etat sortant à Neuchâtel, et Anita Rion, ministre de l'éducation du Jura, ont parlé au nom de leur canton respectif. Se sont également exprimées Martine Kurt, déléguée à la politique de la famille et de l'égalité à Neuchâtel et Karine Marti-Monaco, cheffe du Bureau de la condition féminine du Jura. Puis Samira Ben-Caïd a expliqué le déroulement de ses démarches pour récolter des affiches des quatre coins du monde sur la violence conjugale.

L'exposition est impressionnante de par la diversité et la richesse d'expression sur ce thème commun de lutte contre la violence au sein du couple. L'éventail, très large, passe de la représentation symbolique, du dessin à la photo la plus crue. Les slogans utilisés s'adressent parfois aux femmes, parfois aux hommes et

d'autres fois à tous, dans le but d'une prise de conscience collective.

Accompagnant les affiches, sont exposées des statistiques concernant cette forme de violence dans les différents pays. Les chiffres sont d'autant plus effarants qu'on sait qu'ils représentent uniquement la partie visible de l'iceberg.

Pour la Suisse, les statistiques mentionnées sont tirées de l'étude publiée sous le titre de *Domination et violence envers la femme dans le couple**. On lit notamment que sur un échantillon représentatif de 1500 femmes entre 20 et 60 ans, une femme sur cinq a subi de la violence physique ou sexuelle au sein du couple, deux femmes sur cinq ont subi de la violence psychologique au cours de leur vie.

Pour le cas de Neuchâtel et du Jura, une autre constatation reste à faire dans le cadre de cette campagne: il n'existe pour l'instant pas encore de structure d'hébergement adéquate pour les femmes battues. Ce qu'on trouve déjà ce sont des endroits pour des dépannages provisoires et un centre de consultations (LAVI). Prochainement les choses devraient évoluer positivement dans le canton de Neuchâtel. En ce qui concerne le Jura une résolution avait été prise en octobre 1996 par 150 Jurassiennes qui comprend diverses mesures d'aide aux victimes et aux agresseurs mais pas réellement de lieux suffisamment sécurisants et prévus spécifiquement pour permettre à ces femmes de se reconstruire.

Corinne Doret

*Lucienne Gillioz, Jacqueline de Puy, Véronique Ducret:

Domination et violence envers la femme dans le couple, Payot, 1997.

Le dossier du numéro d'avril 1997 de *Questions au féminin* est consacré à la violence conjugale. Vous pouvez l'obtenir auprès de la Commission pour les questions féminines, Eigerplatz 5, 3003 Berne, Tél. 031/322 92 75/76.